

# DECISION DE REVOCATION DE COMPETENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

## Numero unique d'identification: REV-AD-AGS-1359

#### Points d'attention:

- A défaut de préciser la date de révocation d'un ou de plusieurs acte(s) de subdélégation, celui/ceuxci sera/seront réputé(s) révoqué(s) à dater de sa/leur publication au Moniteur belge et/ou sur le site « Gallilex » ;
- Ne révoquer que lorsqu'(e) un nouvel/de nouveaux acte(s) a/ont été établi(s) par la nouvelle autorité délégataire et que celui/ceux-ci est/sont entré(s) en vigueur ;
- Si certains actes à révoquer n'ont pas d'effet externe, utilisez un acte révocatoire séparé : ne seront publiés au Moniteur belge que les actes révocatoires qui référencent des actes déjà publiés au Moniteur belge précédemment.

La/les décisions de délégation de compétence et de signature suivante(s) est/sont révoquée(s) :

- AD-AGS-0974 (M.B. 31/01/2024 page 12249);
- AD-AGS-0983 (M.B. 31/01/2024 page 12252);
- AD-AGS-0986 (M.B. 31/01/2024 page 12253);
- AD-AGS-1067 (M.B. 31/01/2024 page 12260);
- AD-AGS-1116 (M.B. 01/02/2024 page 12456);
- AD-AGS-1127 (M.B. 01/02/2024 page 12461).

## Date et signature de l'autorité révoquant la/les délégation(s) :

## 11 février 2025

L'Administrateur général f.f. de l'Administration générale du Sport, Yves POLOME